

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N°2

Date : 22/03/2022

Lieu : visioconférence

Durée : 2h

Personnes présentes : enseignants : Audrey Schmitt, Noémie Cuccureddu, Aurélie Vernassier, Audrey David, Aude Girerd, Véronique Masson, Anne-Françoise Caré ; maire : Yves Guyen ; adjointe aux affaires scolaires : Marianne Beaupain ; rapporteur commission scolaire : Kadir Yildirim ; représentants de parents d'élèves : mesdames Barras, Gaudin, Najib, Loye-Simoes, Richet ; présidente de Coup de Pouce : Valérie Kolmayer ; UFCV : Maud Bensaïd, Fantin Dronne-Carrière.

Absents, excusés : enseignants : Alexia Marlinge, Elise Mirguet ; parents élus : mesdames Corne, Fekkar, Schmitt, Abbattouy, Boiteux.

### 1/ Effectifs – carte scolaire

Dans l'équipe, Elise Mirguet remplace Myriam Belferai qui est en congé maternité.

Les effectifs de l'année 2020-2021 sont les suivants : 7 classes, 158 élèves (161 en début d'année).

		Effectif nov 21	Effectif mars 22
CP →	Audrey Schmitt	25	24
CP/CE1 →	Audrey David	10 + 12 = 22	22
CE1 →	Aurélie Vernassier / Alexia Marlinge	25	25
CE2 →	Aude Girerd	23	22
CE2/CM1→	Noémie Cuccureddu	8 + 14 = 22	22
CM1/ CM2→	Véronique Masson	9 + 12 = 21	9 + 11 = 20
CM2→	A.F. Caré / Elise Mirguet	23	23

Actuellement, la prévision d'effectifs pour la rentrée est à 147 élèves.

Le 4 février, le DASEN a envoyé un courrier à la mairie qui informe de sa décision de retirer un emploi de professeur des écoles dans notre école. Il est précisé que « compte tenu de l'incertitude inhérente aux effectifs attendus, cette mesure pourra faire l'objet d'une révision en juin et/ou septembre 2022 ».

Mme Caré informe qu'avec la fermeture de classe, il y aura environ 25 élèves par classe.

Marianne Beaupain, adjointe aux affaires scolaires, précise que pour les classes CP et CE1, un effectif maximal de 24 élèves est préconisé selon les mesures gouvernementales, rappelées par Mme Baïri, inspectrice de circonscription. Cette mesure s'applique également aux classes de Grande section, ce qui évite la fermeture de la 4<sup>e</sup> classe en maternelle à la rentrée prochaine.

### 2/ Activités pédagogiques

→ **Collecte de piles et batteries du Sybert :**

Aurélie Vernassier, enseignante en CE1 et référente pour cette action, en rappelle les principes. Entre novembre 2021 et janvier 2022, l'école élémentaire a participé à cette opération. 24 écoles du Grand Besançon étaient inscrites, la collecte totale atteint 8 450 kg. L'école a été classée 7<sup>ème</sup> sur 24. Des

récompenses ont été attribuées à l'école (diplômes, jeu de société).

→ **Piscine** : Séances à la piscine Mallarmé : 8 séances étaient prévues pour les classes de CP et CP/CE1, du 25/11 jusqu'au 27/01/22. Finalement, seules 4 séances faites en raison de la situation sanitaire.

La classe de CE1 ira aussi à la piscine du 11 avril au 30 mai, le lundi après-midi (6 séances). 100 € chaque bus.

→ **Les petits champions de la lecture** : les classes de CM1/CM2 et CM2 ont choisies chacune leur représentant au niveau de la classe. La finale départementale a lieu samedi 9 avril à la bibliothèque municipale de Pouilley-Les-Vignes.

→ **La grande lessive** : la prochaine est prévue jeudi 24 mars 2022. Thème « ombre(s) portée(s) », Visite possible pour les familles sur les temps d'accueil.

→ « **Jouons la carte de la fraternité** » : CM2 CM1/CM2 avec Aude Girerd. La Ligue de l'Enseignement, autour du 21 mars journée mondiale de lutte contre le racisme. Il s'agit de sensibiliser les élèves au respect et à la tolérance.

→ **Fête du court métrage** 16 au 22 mars : Chaque enseignant choisit une programmation de films et un thème pour sa classe. Visualisation des films et travail en classe (exemple : Les saisons).

→ **Fête des parents** : 10 juin 2022. La date a été retenue en accord avec l'école maternelle.

→ **Projet Micro-folie** à la médiathèque communale jusqu'au 1<sup>er</sup> avril. C'est un musée numérique qui permet de faire découvrir des œuvres d'art de différents musées français et étrangers. Thèmes choisis pour les classes : 25 mars 14h-15h CM1/CM2 le voyage ; 28 mars 14h-15h CP paysage dans l'art ; 28 mars 15h-16h CE2 les couleurs ; 29 mars 14h-15h CE2/CM1 les couleurs ; 31 mars 10h-11h30 CE1 les 4 saisons ; 31 mars 14h-15h CP/CE1 les 4 saisons ; 31 mars 15h-16h CM2 le voyage.

→ **Portes ouvertes** du collège Camus vendredi 1<sup>er</sup> avril 17h – 19h30. Mardi 12 avril de 17h30 à 18h30, Mme Fully, principale, vient présenter le collège Camus, les différences avec l'école (CM2) et répondre aux questions des familles. Suite à la question d'un parent d'élèves, Mme Caré se renseigne pour confirmer si la présence des élèves à cette réunion est prévue ou seulement celle des parents (*MAJ : seuls les parents sont concernés par cette réunion*).

→ **Sorties de fin d'année** : CP Mme Schmitt et CP/CE1 Mme David : Château de Joux. Des activités le matin et l'après-midi sont prévues. L'association coup de Pouce prendra en charge le coût des ateliers (10 € par élève).

CM1/CM2 Mme Masson et CM2 Mme Caré : Musée des maisons comtoises à Nancray, vendredi 24 juin, atelier pain pour les CM1/CM2 et atelier apprenti fromager pour les CM2, en demi-groupes, ainsi que visite libre du site et pique-nique sur place le midi. Coût du transport 379 €. Coût entrée+atelier : 9,50 € par élève. L'association Coup de Pouce va également être sollicitée pour la prise en charge des ateliers.

Les sorties pour les autres classes sont en réflexion.

### 3/ Comptes de l'école

L'école fonctionne grâce aux subventions municipales (sur l'année civile) et grâce à la coopérative scolaire affiliée à l'OCCE (Office Central de Coopération à l'École), sur l'année scolaire. Le solde de la coopérative scolaire se monte à 6 225,21 euros.

Marianne Beaupain, informe que le conseil Municipal a voté le budget pour l'année 2022. En ce qui concerne le groupe scolaire :

- Maintien du budget de 34 € / élèves soit 5 466 € (pour 166 élèves à la rentrée de septembre 21)
- 5 225 € pour le transport et les activités diverses.
- 1 310,88 € pour les entrées piscine
- 1 158 € pour l'achat d'une malle de rangement et de chargement pour les PC portables (achetés en 2021).

Yves Guyen, maire d'Ecole-Valentin, ajoute que deux téléphones portables seront achetés par la commune et attribués à chacune des deux directrices (la carte SIM et l'abonnement seront quant à eux pris en charge par la DSDEN).

En ce qui concerne les tablettes, demande de désinstallation de l'application Netflix. Ce n'est pas paramétré pour du scolaire. Les coordonnées du prestataire informatique de la mairie ont été données à Mme Caré.

### 4/ Divers (Périscolaire, Association Coup de Pouce...)

#### **Périscolaire :**

Maud Bensaïd explique qu'il n'y a pas de changement notable au périscolaire. Quelques chiffres sur la fréquentation :

- 20-25 élèves à la garderie du matin (dont 15 élémentaires)
- 120-125 élèves le temps de midi (80-90 élémentaires)
- 60 élèves au périscolaire du soir (dont 40 élémentaires)

La prise en charge des classes tourne au sein de l'équipe d'animation selon les cycles.

En période de COVID, il a été difficile de mettre en place des ateliers, en raison du non brassage des effectifs.

Aujourd'hui, la tendance est plutôt positive, réflexion sur la mise en place des ateliers initialement prévus.

Projet important 2022/2023 pour l'UFCV en partenariat avec le SYBERT et la commune : lutte contre le gaspillage alimentaire.

Objectif : Réduire de 25 % les déchets alimentaires (du prestataire jusqu'au consommateur).

La première étape sera la pesée (prévue la semaine de la reprise, après les vacances de Pâques). Suite à cette première pesée, un plan d'action de sensibilisation sera mis en place avec le SYBERT.

Il est proposé aux délégués de parents et aux enseignants volontaires d'intégrer le comité de pilotage et de participer au projet.

#### **« Coup de pouce » :**

- Photo scolaire : 11 avril. Un temps complémentaire sera proposé aux familles pour réaliser des photos de fratries, au périscolaire, de 16h30 à 17h30.

Quelques chiffres / recettes :

- Buvette (soirée Côté Cour) en octobre : 156 €

- Campagne d'adhésion : 563 €
- Vente de papillotes : 850 €
- Vente de sapins de Noël : 140 €
- Bourse aux jouets : 415 €

Prochaines actions : participation à la buvette du FestiValentin du rire, vente de plants et fleurs en partenariat avec Le Jardin de Nath ainsi qu'un spectacle de fin d'année (puisque celui prévu à Noël a été annulé).

Demande de l'école par rapport aux sorties de fin d'année : prise en charge des ateliers au château de Joux et au musée des maisons comtoises à Nancray (cf. ci-dessus).

#### 5/ Questions posées au préalable

La sonnerie de l'école est en dérangement depuis le début de l'année scolaire. Il faut sonner manuellement, ce qui pose des problèmes d'organisation et de ponctualité.

Monsieur le maire confirme que les réparations seront faites d'ici la fin de l'année. De plus, la classe de Mme Caré sera refaite (peinture) et la végétalisation de la toiture est à l'étude.

Marianne Beaupain ajoute quelques informations :

- Prochaine réunion du CME le 26/03 avec notamment l'organisation de la chasse aux œufs de Pâques.
- La prochaine opération village propre aura lieu le dimanche 22/05 : ramassage déchets, stand d'information et de sensibilisation, pique-nique convivial. L'objectif est la mobilisation d'un grand nombre de personnes.
- Le projet du poulailler collectif se poursuit : 10 poules y seront installées, des ateliers pédagogiques pourront être organisés pour les élèves du groupe scolaire.

Enfin, Yves Guyen propose aux parents d'élèves de désigner deux ou trois représentants pour rencontrer les techniciens de GBM pour échanger avec eux au sujet de l'installation d'un box sécurisé pour les vélos (normes, plan de circulation, etc.). Il les invite à se faire connaître auprès de lui.

Mme Caré remercie les participants de ce second conseil d'école. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Les secrétaires de séance,

Marianne BEAUPAIN

La présidente du conseil,

Anne-Françoise CARÉ



Kadir YILDIRIM


